Séance du mardi 11 janvier 2011 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GOLINELLI Joëlle, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, MURRIS Isabelle, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, SCHMITT Lionel, THABUIS Bruno, VIAL Jean Claude.
Absent excusé : Johane NOURRISSAT (pouvoir Isabelle MURRIS).
Absent : Nicolas GUIMET.
Date de convocation du Conseil Municipal : 05.01.2011.
Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 12.

A l'ouverture de la séance, Monsieur Le Maire propose d'inclure à l'ordre du jour de la réunion un point supplémentaire qui concerne la demande d'attribution d'une subvention à l'école d'Arthaz pour le financement d'une classe bleue et d'une classe neige. A l'unanimité, les membres présents décident d'inclure ce point à la réunion. Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

2001-01-01 Financement communal classe découverte 2011

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'équipe enseignante d'Arthaz concernant un projet de classe bleue pour 51 élèves ainsi qu'un projet de classe neige avec déplacements en journée pour 27 élèves. Ces classes découvertes auraient lieu du lundi 28 mars au vendredi 1er avril 2011. Le budget pour la classe bleue s'élèverait à 10.816,25 euros dont une participation communale demandée de 2.550 euros et celui pour la classe neige à 3.406,05 euros, dont participation communale de 1.040 euros correspondant au coût du transport en car.

Vu le budget conséquent de ces deux classes découvertes et la participation financière importante que réserve la municipalité au projet Piriac qui a lieu tous les cinq à six ans,
Considérant la nécessité pour les élèves de bénéficier de cours de natation et que l'unique possibilité pour cette année scolaire est le projet classe bleue étant donnée la demande tardive de l'équipe enseignante,

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de participer financièrement pour un montant de 2.550 euros au projet classe bleue qui aura lieu à Saint-Jean de Sixt et qui permettra à 51 élèves de GS, CP, CE1 et CE2 de bénéficier de cours de natation.
- **Décide** de ne pas participer au projet classe neige dont une partie du budget pourrait être pris en charge par le sou des écoles et les familles.
- **Dit** qu'une rencontre aura lieu avec la directrice afin de rappeler les procédures de demandes de subvention ainsi que le montant du budget annuel consacré par la municipalité aux sorties scolaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2001-01-02 1ère attribution subventions 2011 associations

Monsieur Le Maire expose que suite à des courriers reçus concernant des demandes de subvention, il convient de délibérer dés ce mois-ci sur les subventions 2011 attribuées à l'association Familles Rurales pour le repas des anciens et la cantine/garderie périscolaire, ainsi que pour les associations, écoles et centres qui fonctionnent en année scolaire. Il précise que la seconde attribution des subventions 2011 pour les autres associations aura lieu comme chaque année au mois de juin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- **Fixe** ainsi qu'il suit les 1ères subventions pour l'année 2011 :

ASSOCIATIONS	Subventions 2011
Familles Rurales - Avance Repas des Anciens	3.000
Familles Rurales – Cantine et garderie	11.000
ALFAA Annemasse (14 adultes et enfants d'Arthaz accueillis)	100
Association Pégase (1 enfant participant)	50
Banque alimentaire (travaux rénovation entrepôt Annemasse-0.10€/habitant-)	130
Centre de Formation d'Apprentis Annemasse (1 jeune scolarisé)	50

Centre Médico-Psycho-Pédagogique (1 enfant)	50
DDEN	30
Ecole Catholique d'Apprentissage par l'Automobile (2 jeunes scolarisés)	100
Ecole Primaire Chamarette (8 enfants scolarisés)	400
Ecole musique Melodia	0
M.F.R. Bonne (3 jeunes scolarisés)	150
M.F.R. Champ Molliaz (2 jeunes scolarisés)	100
« Nous Aussi » (2 personnes participant)	100
RASED	120
Total 1ère attribution subventions 2011	**15.380 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2001-01-03 Attribution prime course cycliste Annemasse-Bellegarde

Monsieur Le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du courrier de demande de subvention du Vélo Club Annemasse concernant la course cycliste Annemasse –Bellegarde qui aura lieu le dimanche 27 mars 2011 et passera par la départementale 202.

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2321-1 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'accorder une subvention de 75 euros au Vélo Club d'Annemasse pour la course mentionnée ci-dessus.
- **Précise** que le montant de cette indemnité sera imputée au chapitre 65, article 6574 du budget communal 2011.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2001-01-04 Centre intergénérationnel : acquisition local pour implantation micro crèche

Monsieur Le Maire informe les conseillers que le compromis de vente avec le promoteur Akerys étant en cours de rédaction, il apparaît opportun de prévoir l'acquisition d'une surface supplémentaire pour la création d'une micro crèche afin de répondre à un nombre grandissant de demande d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans. Actuellement l'offre est uniquement limitée aux assistantes maternelles de la commune qui ont déjà une capacité d'accueil maximale et qui ne peuvent répondre à toutes les demandes des parents domiciliés sur la commune. Face à ce constat, la solution de la micro crèche apporterait une solution à ce problème de garde et permettrait l'accueil de 10 enfants, ainsi que la création d'emplois sur la commune. La gestion serait privée et la commune fournirait uniquement les locaux contre un loyer mensuel.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération N°1 en date du 18 novembre 2010 désignant le promoteur Akerys pour la réalisation du programme immobilier intergénérationnel ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'acquérir auprès du promoteur Akerys, une surface d'environ 360 m2 située au rez-de-chaussée du bâtiment intergénérationnel afin de réaliser une micro crèche et des locaux médicaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Jumelage avec la commune de Naizin dans le Morbihan

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été contacté par M. Michel JAFFRE, adjoint au maire de la commune de Naizin, dans le Morbihan, afin d'envisager un jumelage entre les deux communes. Cette commune d'une superficie de 4.099 hectares pour 1.644 habitants a également été labellisée ville internet 2 @@ au même titre que la commune d'Arthaz en 2010.

Dans un premier temps le partenariat pourrait porter sur un échange entre les écoles primaires et la création d'un blog commun réalisés par les jeunes des deux communes. Le conseil municipal se montre favorable à la mise en place du jumelage.

Point sur les projets en cours

- **Ecole** : le chantier avance et des ajustements vont être opérés sur la jonction des deux bâtiments.
- **PLU :** la commission travaille sur le rapport du commissaire enquêteur et le PLU dans sa version définitive devrait être définitivement adopté au mois de mars par le conseil municipal.

Rapport des commissions

- **Animations :** La commission se réunira le 12 janvier pour l'élaboration du planning des animations 2011.
- **Syndicat Mixte du Salève** : M. Jean-Claude VIAL, élu nouveau délégué lors du dernier conseil de la communauté de communes, fait un point sur le balisage et la réhabilitation des sentiers de la commune.

Informations et questions diverses

- **PLU Monnetier-Mornex** : la commune d'Arthaz demande à être consultée durant la procédure de révision.

❖ Séance du 11.01.2011 - Délibérations

2001-01-01 **Financement communal classe découverte 2011**

2001-01-02 **1ère attribution subventions 2011 associations**

2001-01-03 **Attribution prime course cycliste Annemasse-Bellegarde**

2001-01-04 **Centre intergénérationnel : acquisition local pour implantation micro crèche**

❖ Signature des conseillers présents

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE
PELLEVAT Cyril	
PERNET Marie-Pierre	
GROS Laurent	
CIABATTINI Alain	
THABUIS Bruno	
MERANDON Frédéric	
CHABOD Frédéric	
SCHMITT Lionel	
GOLINELLI Joëlle	
VIAL Jean-Claude	
GOBET Marie-Claire	
MURRIS Isabelle	